

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX
DU MOYEN PAYS DE GLÂNE ET DE LA PAROISSE DE SÂLES
AIMPGPS

**Procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'Association intercommunale pour
l'épuration des eaux du Moyen Pays de Glâne et de la Paroisse de Sâles (AIMPGPS)
tenue le jeudi 25 mai 2023 à 19.00 heures,
à la salle communale de Farvagny**

Sont présents :	le président	:	M.	Willy Schorderet
	la secrétaire	:	Mme	Laure Castella
	les membres du comité	:	MM.	Daniel Bard, Président Emmanuel Jaquier François Helfer Thomas Oberson Sébastien Frossard
	les délégués des communes	:		
	- Billens-Hennens		M.	Serge Pichonnat
	- Mézières		M.	Jean-Marc Oberson
	- Romont		M.	Didier Demierre
	- Siviriez		M.	Pascal Cosandey
	- Vuisternens-dt-Romont		M.	Gilles Audergon
			M.	Martin Rosat
	- Le Châtelard		M.	Christophe Etienne
	l'exploitant de la STEP	:	M.	Jérôme Bourqui
	les invités	:	M.	Jonathan Dorthe, SEN
			M.	Dominique Ayer, « La Feuille Fribourgeoise »
	Sont excusés	:	M.	Vincent Bosson, préfet de la Gruyère
			M.	Philippe Nicolet, représentant de la PA de Drognens
			M.	Emmanuel Bussard, commune de Romont
			M.	Marc Menoud, commune de Romont
			M.	Marc Raboud, commune de Grangettes
			M.	Daniel Droux, commune de Mézières
			M.	Paul Maillard, commune de Siviriez
			M.	Nicolas Hassler, commune de Sâles

M. le président de l'assemblée Willy Schorderet ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à chacun.

Il excuse MM. Vincent Bosson, préfet de la Gruyère, Philippe Nicolet, représentant de la PA de Drognens, Emmanuel Bussard et Marc Menoud de la commune de Romont, Nicolas Hassler de la commune de Sâles, Marc Raboud de la commune de Grangettes, Daniel Droux de la commune de Mézières et Paul Maillard de la commune de Siviriez.

M. Willy Schorderet demande s'il y a des remarques par rapport à la convocation et l'ordre du jour. Aucune remarque, l'assemblée peut donc délibérer.

MM. Didier Demierre est nommé scrutateur et en est remercié.

1. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

M. Willy Schorderet déclare l'assemblée valablement constituée, en présence de 7 délégués sur les 11 convoqués, 6 communes étant ainsi représentées sur les 8 communes membres de l'association (majorité absolue à 5).

L'ordre du jour figurant sur la convocation du 25 avril 2023 est le suivant :

1. Constitution de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 17 novembre 2022
(le procès-verbal vous a été adressé en date du 15 décembre 2022)
3. Comptes 2022 : présentation
- 3.1 Rapport de la commission financière
- 3.2 Approbation des comptes par l'assemblée
4. Rapport du président
5. Divers

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 17 NOVEMBRE 2022

Ce procès-verbal adressé à chaque membre en date du 15 décembre 2022 n'appelle aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité avec la carte de vote, avec remerciements à son auteure pour sa rédaction.

3. COMPTES 2022 : présentation

M. Daniel Bard revient sur les documents téléchargeables sur le site internet de l'AIMPGPS.

M. Daniel Bard donne quelques explications relatives aux comptes et explique que la mise en page ainsi que la ventilation dans les comptes ont été chamboulées par l'entrée en vigueur de MCH2. Le budget avait été présenté sous l'ancienne version et qu'il a fallu le remodeler pour correspondre aux exigences MCH2. Cela a demandé un grand travail de la part du secrétariat et de notre exploitant.

Les charges d'exploitation, de l'année 2022, se sont élevées à Fr. 1'356'427.00 (2021 : Fr. 1'370'357.67) ; au budget, ces frais étaient estimés à Fr. 1'600'800.-. L'économie de charges par rapport au budget est de Fr. 244'373.-. Les principaux postes qui sont inférieurs au budget sont la consommation électrique (env. Fr. 13'700.-), l'analyse et évacuation des boues (env. Fr. 17'500.-) ainsi que l'entretien du matériel informatique (env. Fr. 22'800.-). Les deux premiers points se retrouvent pratiquement chaque année.

Les positions liées à l'entretien des bâtiments sont pratiquement équilibrées, celle des machines est env. Fr. 10'000.- inférieure au budget. Celle liée à l'entretien des collecteurs est équilibrée. A relever aussi qu'au niveau des produits, nous avons reçu Fr. 76'696.10 au titre de vente de l'énergie par nos installations à Swissgrid (Pronovo SA). Cela est supérieur au budget d'env. Fr. 14'000.-. Nous avons également perçu Fr. 14'718.55 de produit de la vidange des fosses septiques ce qui est le double des produits budgétisés.

Au niveau du personnel temporaire, Fr. 2'249.30 ont été dépensés alors que nous avons prévu Fr. 20'000.- au budget.

Du côté des rentrées, sous la position 7206.4260.00 à noter Fr. 11'373.85 de remboursements d'assurances correspondant à des bris de machines (*vis de relevage, pompes*).

Quant au développement des études d'avant-projet pour la STEP régionale AEGN-AIMPGPS, le budget 2022 prévoyait des dépenses pour Fr. 100'000.- et nous avons dépensé la somme de Fr. 47'470.75. Ce point disparaîtra de nos comptes dès 2023, étant donné que le financement des études est repris par l'ABVGN.

En conclusion, pas de grands dépassements, même plutôt des économies. Celles-ci sont reportées, comme d'habitude, dans le tableau des réserves des communes.

M. Willy Schorderet remercie M. Daniel Bard pour les commentaires et remarques en rapport à ces comptes.

M. Willy Schorderet fait part à l'assemblée du rapport de l'organe de contrôle daté du 24 avril 2023, établi par la Fiduciaire Butty SA, Mme Christelle Décoppet. Aucune question n'étant soulevée, il donne la parole à la commission financière.

3.1 COMPTES 2022 : Rapport commission financière

Messieurs Marc Raboud, commune de Grangettes et Christophe Etienne, commune de Le Châtelard se sont rendus à la STEP de Romont le 26 avril 2023 afin d'y contrôler les comptes.

Monsieur Christophe Etienne nous fait lecture de leur rapport.

Ils recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes présentés ce jour.

3.2 COMPTES 2022 : Approbation des comptes par l'assemblée

DÉCISION

Sans contre-épreuve ni abstention, à l'unanimité, l'assemblée approuve les comptes 2022 et elle en est remerciée. **M. Willy Schorderet** remercie le comité et la caissière pour le travail fourni.

4 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Daniel Bard donne lecture du rapport du comité qui est annexé au présent procès-verbal dont il fait partie intégrante.

M. Willy Schorderet remercie D. Bard pour son rapport et ses explications détaillées. Il demande aux délégués s'il y a des questions ou remarques quant à celui-ci.

Il profite également de remercier l'ensemble du comité, notre exploitant pour le travail de qualité fourni par lui et son équipe surtout dans ce climat un peu spécial de transition et d'attente entre l'actuel et le projet futur.

M. Gilles Audergon demande comment les réserves vont être gérées dans le cadre de l'ABVGN, afin que les communes puissent les intégrer aux budgets ?

M. Daniel Bard informe que cette réflexion va devoir être faite prochainement et que le sujet va devoir être traité de consort avec les deux associations. Les membres de l'AIMPGPS disposent d'avances financières suite au bouclage des comptes toujours meilleurs que les budgets. Un décompte sera établi lors des décisions formelles des futurs travaux en lien avec la future STEP et son raccordement.

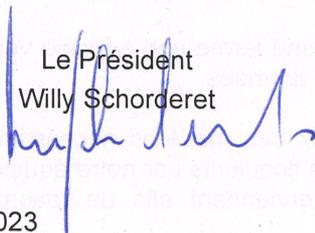
M. François Helfer explique que la commune de Romont, va modifier leur règlement sur le traitement des eaux usées et réévalué son réseau de canalisations. Les nouvelles règles en la matière vont influencer fortement les taxes d'épuration qui seront ensuite facturées aux raccordés.

5 DIVERS

La parole n'étant plus demandée, **M. Willy Schorderet** lève l'assemblée et souhaite une excellente fin de soirée à tous.

Il est 19.40

Le Président
Willy Schorderet



La Secrétaire
Laure Castella



Farvagny, le 25 mai 2023

Annexe : Rapport du comité

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX
DU MOYEN PAYS DE GLÂNE ET DE LA PAROISSE DE SÂLES
A I M P G P S
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 21 JUIN 2022
RAPPORT DU COMITÉ**

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir d'aborder ce tractandum en vous présentant le 56^{ème} rapport d'activité du comité de l'AIMPGPS.

1. LES ACTIVITÉS DU COMITÉ

Comme d'habitude, je vais vous informer de nos activités ainsi que sur le fonctionnement de nos installations et équipements. Depuis plusieurs années, aucun investissement n'a lieu. Le suivi des installations mises en place et surtout leur maintien pour gérer dans les meilleures conditions de respect des critères fixés par le SEn pour les mesures d'assainissement de nos communes ainsi que les rejets dans la rivière de La Glâne sont les tâches dévolues à notre association. Notre activité se cantonne donc toujours sur leur maintien afin de garantir leur pérennité pour le futur. Aujourd'hui, avec la création de l'ABVGN, c'est avenir et futur qui sont souvent à l'ordre du jour de nos séances de comité.

Depuis notre dernière assemblée des délégués du 17 novembre 2022 et ceci comme depuis quelques années, nous oeuvrons donc uniquement au niveau de la gestion des affaires courantes de l'association basées notamment sur le bon fonctionnement dans les meilleures conditions optimales techniquement et économiquement de nos équipements en place. L'établissement des comptes 2022, la mise en place avec l'organisation financière MCH2, ainsi que les préoccupations de l'avenir de notre association suite à la future régionalisation des STEP de Romont et d'Autigny tout comme le suivi des entreprises déversant des eaux industrielles, nous ont mobilisé le plus souvent lors de nos séances de comité.

La problématique de la vis de relevage no 1, qui a fait l'objet de plusieurs informations lors de nos dernières assemblées des délégués, est réglée. La mise en place d'une pompe de relevage a finalement clos les difficultés rencontrées avec cette vis. Cette nouvelle pompe est en service depuis le 5 avril 2023 et donne pleine satisfaction.

Les quelques soucis apparus aussi au niveau du suivi de l'une ou l'autre entreprise déversant des eaux usées pour traitement à la STEP ont fait l'objet d'un suivi de ces entreprises en collaboration avec notre personnel et le bureau ESCO de M. Régis Kottelat. Cela a permis avec le SEn de trouver des solutions acceptables pour chaque partie. Les fortes pluies orageuses de l'été et de l'automne dernier ont engendré aussi quelques suivis plus serrés de certains collecteurs à proximité de la STEP. Finalement, l'option de modifier le tracé d'un collecteur intercommunal proche de la STEP a été prise afin d'améliorer la géométrie de ce tracé. Cela va impliquer le changement des tuyaux sur une longueur d'env. 25.00 m avec l'amélioration de l'entrée de la traversée de la Glâne. Ces travaux ont fait l'objet d'un appel d'offres auprès de 2 entreprises de la région, et, finalement, c'est l'offre de l'entreprise Gobet Génie Civil SA à Estévenens qui a emporté le marché pour Fr. 14'907.-. L'adjudication a été prononcée le 21 février 2023. L'exécution va se faire ces prochains jours. Cette démarche va notamment éviter le refoulement des eaux dans un bâtiment voisin.

Le 6 décembre 2022, le raccordement des eaux usées d'une ferme non agricole vers la STAP de Vuisternens-Romont a été admis et les instructions de raccordement données.

Devant l'augmentation ces derniers mois de certains prix des matières nécessaires au traitement des eaux usées, divers tests ont été effectués avec d'autres produits floculents par notre équipe d'exploitation. Au vue des résultats concluants, divers changements adaptatifs interviennent afin de rationaliser au mieux les coûts d'exploitation.

Le 18 janvier 2023, le remplacement de nos 4 soufflantes a été adjudgée à l'entreprise Aerzen AG à Frauenfeld pour Fr. 112'324.-. Leur offre était la plus intéressante financièrement. De plus, les moteurs proposés étaient plus performants et moins gourmands en énergie. L'adaptation des conduites nécessaires pour l'alimentation de ces soufflantes a été confiée à l'entreprise Gremion – Staremborg SA d'Epagny pour Fr. 22'535.-. Les travaux d'installations électriques ont été adjudgés à l'entreprise Deschenaux – Demierre SA à Romont pour Fr. 22'200.-

lors du comité du 25 avril 2023. A relever que l'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'appels d'offres auprès des entreprises de la région. Le choix s'est toujours porté sur l'offre la plus économique.

Le 21 février 2023, la facturation de l'annuité 2023 1^{ère} partie a été lancée avec échéance habituelle pour fin mars 2023. Cette facturation a été faite conformément aux éléments du budget 2023.

Du point de vue exploitation, il est apparu ces dernières semaines quelques soucis avec le sable récolté dans les eaux usées. Leur élimination devient plus compliqué. En effet, de nouvelles exigences ont été édictées, le SEn nous en a informé et recherche des solutions d'élimination des sables produits par les STEP. Des analyses de compositions chimiques ont dû être entreprises afin de déterminer notamment les proportions en cadmium et en matières organiques. Cela implique en l'état un stockage sur site, pour un transfert soit à Grenchen ou à Vufflens-la-Ville. Le prix de cette élimination va pratiquement doubler sans compter le transport. Notre budget 2023 va donc souffrir de cette situation.

Le 3 avril 2023, un e-mail du SEn a été adressé aux détenteurs et exploitants de STEP afin d'examiner les possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique de nos installations, voire d'augmenter notre production d'électricité renouvelable et de réduire les émissions à gaz à effet de serre. Un entretien – conseil sera organisé entre mai et octobre 2023 avec des experts techniques et l'Office fédéral de l'énergie. Malgré que notre STEP soit condamnée d'ici 2030, il vaut la peine d'examiner les opportunités d'économie énergétique possible.

Le 25 avril 2023, les comptes 2022 ont été adoptés par le comité et ont été présentés le 26 avril 2023 à la commission vérificatrice.

2. INFORMATIONS SUR ÉTUDES RÉGIONALISATION DES STEPS

Aucun travail lié à l'investissement n'a lieu depuis plusieurs années pour la préservation et le renouvellement de nos installations et équipements. Comme cité au début de mon rapport, les tâches liées à l'exploitation et à l'entretien de nos installations nous préoccupent toujours plus dans le but de garantir le bon déroulement du processus de l'épuration des eaux de notre association et leur maintien au top de leur utilisation.

C'est toujours dans ce sens que le comité œuvre en collaboration avec notre personnel pour que les conditions d'exploitation et d'entretien de nos installations soient respectées tout en considérant les aspects énergétiques, qualitatifs des rejets dans la rivière ainsi que financiers au niveau des charges courantes de fonctionnement et de renouvellement.

Au niveau de l'étude de régionalisation des STEPs de Romont et Autigny, les études sont maintenant managées par le comité de l'ABVGN. Diverses séances de coordination ont eu lieu avec les services de l'Etat. L'assemblée des délégués de l'ABVGN qui suivra tout à l'heure la nôtre permettra de vous apporter quelques précisions supplémentaires sur la future liaison Romont – Autigny ainsi que sur le développement du projet de transformations de notre STEP en STAP.

3. LE PROGRAMME DU COMITÉ

Comme vous pouvez le constater dans ce traditionnel rapport, le comité reste toujours attentif au maintien des infrastructures de notre association, tout en préservant l'aspect économique de leur renouvellement. Une réflexion en vue des adaptations à apporter au niveau des équipements en place, qu'il faut remplacer ou renouveler, a lieu dans le but d'éviter que les travaux futurs ne concordent pas avec les choix opérés.

4. ASPECT FINANCIER

Rien à signaler sous ce point, étant donné qu'il n'y a plus aucun travail d'investissement dans notre association.

5. CONCLUSION

Le travail initial confié au comité de direction lors de la constitution de l'association de l'AIMPGPS le 2 mars 1995 pour la mise en place des infrastructures nécessaires à l'épuration des eaux de notre région se poursuit uniquement pour le maintien de nos infrastructures dans les meilleures conditions pour chacun de nos partenaires ; que cela soit les communes-membres et la place d'armes de Drogens, tout en pensant avenir et futur.

Je profite dès lors de ce 56^{me} rapport présidentiel pour adresser de sincères remerciements à chacun pour l'excellente collaboration qui règne autour de nous, en ayant une pensée attentive à M. Willy Schorderet, notre président de l'assemblée des délégués, à mes collègues du comité, à M. Jonathan Dorthe, représentant du SEN, à tout notre personnel d'exploitation et à Mme Laure Castella, notre secrétaire-caissière.

Je vous remercie de votre attention.

Daniel BARD

Romont, mai 2023